



## Extrait du Registre des Délibérations

### DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du mercredi 6 juin 2018 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 30 mai 2018, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

#### Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pierrick Le Guirinec, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Patrick Vaineau, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Alain Kerhervé, Soizig Cordroc'h, Serge Nilly, Marc Duhamel.

#### Pouvoirs :

Daniel Le Bras a donné pouvoir à Michaël Quernez  
David Le Doussal a donné pouvoir à Gérard Jambou  
Géraldine Chereau a donné pouvoir à Cécile Peltier  
Yvette Metzger a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot  
Brigitte Conan a donné pouvoir à Danièle Kha  
Erwan Balanant a donné pouvoir à Serge Nilly  
Martie Brézac a donné pouvoir à Soizig Cordroc'h

Absent : Yvette Bouguen

Nombre de conseillers présents ou représentés : 32

Secrétaire de séance : Christophe Couic

## 9. PROJET DE MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSA) PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL

### Exposé :

Par délibération en date du 8 février 2017, le Conseil municipal a approuvé le plan de financement prévisionnel du projet de Maison de Services au Public (MSAP), d'un coût d'investissement estimé à 1 745 304€ HT.

Le cabinet d'architectes SABA, maître d'œuvre de l'opération, a présenté l'avant-projet définitif dans le courant du mois d'avril 2018, avec un coût estimatif de travaux réévalué à 1 586 500 € HT, afin d'intégrer un surcoût prévisionnel de 144 100 € engendré par la nécessité de renforcer les fondations.

L'actualisation du plan de financement prend également en compte :

- la baisse du montant de la DETR attribuée par l'Etat dont le montant notifié est de 375 000€, contre 400 000€ prévu à l'origine : - 25 000€
- la révision à la baisse du montant des dépenses annexes ( maîtrise d'œuvre, diagnostics, études) : - 82 904€

Après prise en compte de ces éléments, le montant de l'opération passe ainsi de 1 745 304€ HT à 1 831 500€ HT et le plan de financement actualisé se présente comme suit :

Dépenses	Montant prévu	Recettes	Taux de subvention	Montant prévu
Maîtrise d'œuvre	178 300€	DETR	20,48%	375 000€
Travaux	1 586 500€	FNADT-Investissement	16,38%	300 000€
Mission SPS-sondage-divers	41 700€	Conseil Régional (Contrat de Partenariat 2014-2020)	5,46%	100 000€
VRD des abords immédiats	25 000€	Conseil Départemental (Contrat de Territoire 2015-2020)	5,46%	100 000€
		Quimperlé Communauté	18,64%	341 471€
		<b>Autofinancement</b>	<b>33,58%</b>	<b>615 030€</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 831 500€</b>	<b>TOTAL</b>		<b>1 831 500€</b>

Par ailleurs, suite à l'approbation du projet par Quimper Cornouaille Développement en 2017, il y a lieu d'autoriser le Maire à solliciter le Conseil Régional au titre du Contrat de Partenariat (2014-2020)

### Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le plan de financement actualisé du projet de Maison de Services au Public,
- d'autoriser le Maire à solliciter le Conseil Régional au titre du Contrat de Partenariat (2014-2020)

Avis favorable de la commission des finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 30 mai 2018

### Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.



**Le MAIRE,**  
**Michaël QUERNEZ.**